

**PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES****Synthèse annuelle 2025****L'économie calédonienne peine à se redresser**

La Nouvelle-Calédonie demeure confrontée à un climat économique encore fortement dégradé, marqué par la crise du secteur nickel, les conséquences des émeutes de mai 2024 et l'incertitude institutionnelle.

En 2025, l'indicateur du climat des affaires (ICA), mesuré par l'IEOM, poursuit son redressement depuis le plus bas enregistré au second trimestre 2024 au moment des émeutes. L'ICA se stabilise à 91 en fin d'année, mais il demeure toujours nettement inférieur aux niveaux observés entre 2021 et 2023. De nombreux indicateurs traduisent cette situation encore dégradée de l'économie calédonienne. L'emploi privé a continué de se contracter en 2025 (-2,1 % entre le T3 2024 et le T3 2025 et -18,4 % sur 2 ans selon l'ISEE). En 2025, la consommation des ménages n'a pas retrouvé son niveau de 2023 : les paiements et retraits par carte bancaire ont progressé de 3,5 % en 2025, après un repli de 6,9 % en 2024. L'activité bancaire est également profondément affectée puisque la production totale de crédits (hors découverts) a baissé de 3,2 % par rapport à 2024 et de 50,5 % par rapport à 2023, alors même que les taux ont été globalement orientés à la baisse.

Les situations sectorielles apparaissent également très dégradées. Dans un contexte de cours mal orientés sur les marchés internationaux, les deux métallurgistes calédoniens encore en activité sont parvenus à atteindre des niveaux de production jugés satisfaisants. Cependant, ils dépendent encore des aides financières de l'État. L'activité du secteur du BTP s'est encore repliée en 2025, la consommation de ciment atteignant un nouveau plus bas en fin d'année. Si certains indicateurs du secteur primaire semblent mieux orientés, les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture font part de leur pessimisme. Le secteur du tourisme présente un bilan très mitigé avec, certes, un timide retour des croisiéristes sur le territoire, mais une poursuite de la baisse du nombre de touristes de séjour. L'ensemble des acteurs interrogés s'accorde sur une absence de perspectives pour l'année à venir.

Un environnement économique très dégradé et hautement incertain**Un climat des affaires ancré durablement sous sa moyenne de longue période**

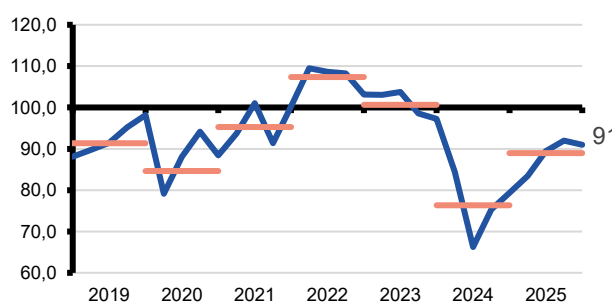
Après avoir touché un plus bas en 2024 dans un contexte d'émeutes insurrectionnelles inédites, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'est progressivement redressé en 2025 avant de se stabiliser en fin d'année. L'ICA s'établit en moyenne à 89 en 2025, en hausse de 13 points par rapport à 2024. Il reste nettement en deçà de son niveau de 2023 (101) et de sa moyenne de longue période. L'absence de perspectives politiques et institutionnelles a continué à entretenir un haut niveau d'incertitude qui a freiné l'investissement des entreprises.

À un horizon de 12 mois, 29 % des entreprises répondantes craignent encore une défaillance au dernier trimestre 2025. Ce niveau, bien qu'en repli progressif sur l'année, demeure supérieur à celui généralement observé dans le cadre de cette enquête (18 % en moyenne sur l'année 2023).

L'emploi salarié privé toujours sinistré

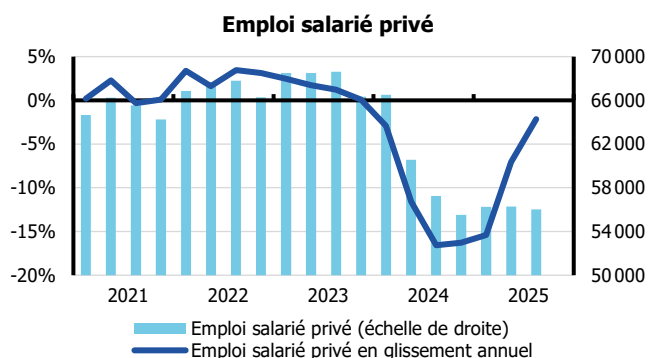
Selon les derniers chiffres de l'ISEE disponibles (données brutes), entre septembre 2024 et 2025, le secteur privé a perdu 1 222 salariés (-2,1 %), qui s'ajoutent aux 11 371 déjà perdus entre septembre 2023 et 2024, soit au total 12 593 salariés de moins que deux

Indicateur du climat des affaires (ICA)
(100=moyenne de longue période, 1999-2026)



Source : IEOM
© IEOM

ans plus tôt (-18,4 %). L'emploi salarié privé s'établit à 56 024 emplois au 3^e trimestre 2025, contre 68 617 au 3^e trimestre 2023.

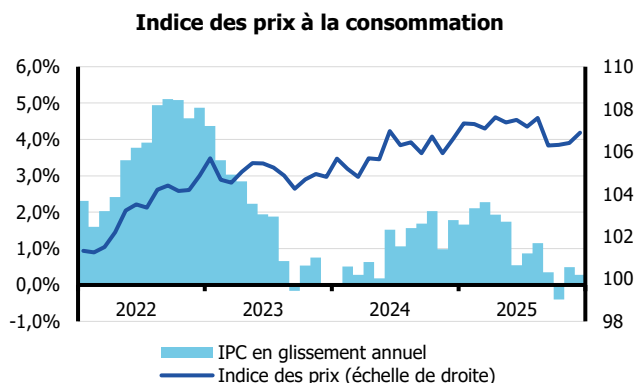


Source : ISEE, © IEOM

Parallèlement, même s'ils demeurent ancrés en territoire négatif, les soldes d'opinion sur les effectifs des entreprises interrogées s'améliorent. Ainsi, au 4^e trimestre 2025 le solde des effectifs anticipés continue de progresser (+0,3 pt), pour le sixième trimestre consécutif. Selon les entreprises interrogées, les perspectives sur l'emploi semblent de moins en moins dégradées.

Une inflation stabilisée

L'inflation s'établit en moyenne à 1,1 % en 2025 en Nouvelle-Calédonie (contre 1,0 % en 2024). À noter que sur les cinq premiers mois de l'année 2025, l'inflation était en moyenne de 1,9 %. En effet, les émeutes de mai 2024 ont probablement eu un effet restrictif sur l'offre du fait de la destruction de certaines entreprises et de contraintes sur la circulation des biens et de personnes. Cet effet semble s'être fait ressentir de juin 2024 à mai 2025 (inflation moyenne de 1,7 % sur la période).



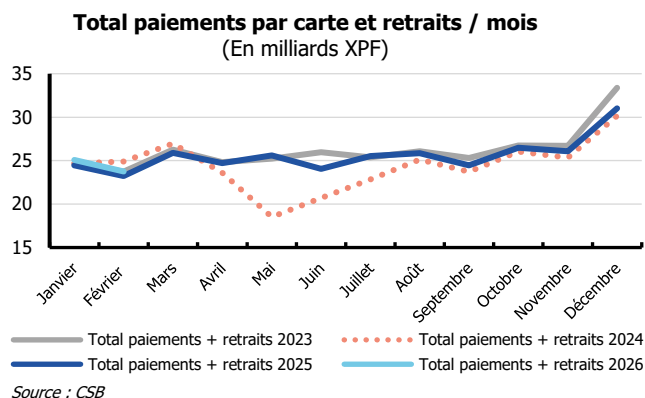
Source : ISEE, © IEOM

Le prix des produits manufacturés diminue en 2025 (-4,1 %), dans la continuité de la baisse entamée l'année précédente. En revanche, les prix de l'alimentation continuent d'augmenter (+2,9 %), tout comme celui des services (+2,2 %) et de l'énergie (+2,1 %).

L'inflation annuelle demeure par ailleurs très légèrement plus élevée qu'en France hexagonale en 2025 (+0,9 %).

Léger rebond de la consommation en 2025

Après s'être replié de 6,9 % en 2024, le cumul des paiements et retraits par cartes bancaires progresse de 3,5 % en 2025. Ce léger rebond ne permet toutefois pas de retrouver les niveaux de 2023 (le cumul reste inférieur de 2 %).



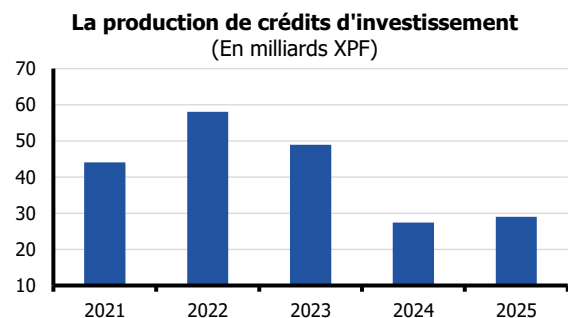
Source : CSB

Toujours sinistré, le marché automobile n'a amorcé de reprise que fin 2025. Sur l'ensemble de l'année, ce sont 4 333 véhicules neufs qui ont été vendus contre 4 727 en 2024 (-8,3 %) (données DITTT-ISEE).

Enfin, les indicateurs bancaires de vulnérabilité des ménages continuent de se dégrader. Ainsi, en 2025, le nombre d'incidents recensés au FICP est en hausse de 27,7 % par rapport à l'année précédente, tandis que 267 dossiers de surendettement ont été déposés auprès des services de l'IEOM (+159 % par rapport à 2024). Malgré cette forte hausse, le taux de surendettement en Nouvelle-Calédonie demeure nettement inférieur à celui de la Métropole : 126 dépôts de dossiers pour 100 000 habitants de 15 ans et plus, contre 267 dans l'Hexagone. Il devient en revanche supérieur, pour la première année, à celui de la Polynésie française (109 dépôts pour 100 000 habitants de 15 ans et plus).

Très léger rebond des crédits d'investissement après une année 2024 en berne

La production totale de crédits d'investissement des entreprises augmente de 5,8 % en 2025 (+1,6 Md XPF), après une année 2024 marquée par un niveau historiquement bas sur la dernière décennie (27,4 Md XPF).



Source : IEOM, © IEOM

En dépit de ce léger regain des crédits d'investissement, les perspectives des chefs d'entreprise demeurent moroses. En effet, les soldes d'opinion relatifs aux prévisions d'investissement à 12 mois des chefs d'entreprise interrogés restent durablement ancrés en territoire négatif (-0,8 en moyenne en 2025). Ceci traduit une réticence des dirigeants à investir dans un contexte économique dégradé et un contexte politique et institutionnel incertain.

Selon les dernières données disponibles à fin décembre 2025, le solde entre inscriptions et radiations d'entreprises au RIDET (hors associations, syndicats et fondations) est repassé en territoire négatif au dernier trimestre après avoir été légèrement positif aux 2^e et 3^e trimestres (source ISEE- Ridet).

Le commerce extérieur à nouveau en repli

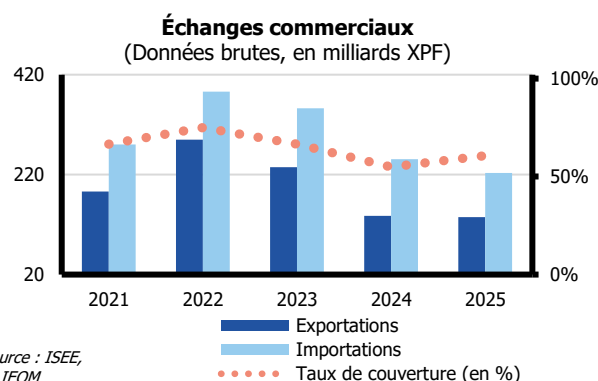
Déjà en forte contraction en valeur en 2024 (-41,3 % par rapport à 2023 ; 137,7 Md XPF), les exportations ont à nouveau accusé une légère baisse en 2025, pour atteindre 135,2 Md XPF (-1,8 %).

Les exportations calédoniennes ont été pénalisées par un affaiblissement du cours du nickel, retombé à son niveau le plus bas en cinq ans, autour de 15 000 USD/tonne. Or, les produits issus de l'activité du nickel représentent 90 % des exportations totales. Dans ce contexte, le redressement de la production métallurgique et la progression des volumes exportés (+9,8 %), n'ont pas suffi à compenser l'effet prix : la valeur des exportations des produits de l'activité du nickel est restée orientée à la baisse (-0,3 %, après -45,3 % en 2024). À noter que le NHC a pris la tête des exportations du secteur en 2025 (39 %), dépassant les ferronickels (38 %), et toujours loin devant les minerais de nickel (23 %).

Nettement plus modestes (1,3 % du total), les exportations de produits de la mer (crevettes principalement) ont reculé de 12,8 % en valeur en 2025.

Sur la même période, les importations (223,2 Md XPF) ont diminué plus fortement que les exportations (-11,0 % en valeur). Sur les produits minéraux et les produits alimentaires, principaux postes à l'import (respectivement 24 et 21 %), les baisses atteignent 8,8 % et 4,1 % respectivement. Pour rappel, les importations de produits minéraux, charbon et pétrole notamment, sont essentielles à l'activité métallurgique, très énergivore.

En somme, les évolutions des dynamiques à l'export et à l'import ont permis au déficit commercial de se résorber considérablement l'an dernier, de 113,1 Md XPF en 2024, il atteint 88,0 Md XPF en 2025. De la même manière, le taux de couverture des importations par les exportations a cru de 5,7 pnb (60,6 % en 2025 contre 54,9 % en 2024). Néanmoins, ces mêmes dynamiques ne peuvent être interprétées comme une amélioration réelle du commerce extérieur calédonien, puisqu'elles reflètent avant tout les difficultés auxquelles le secteur nickel est confronté.

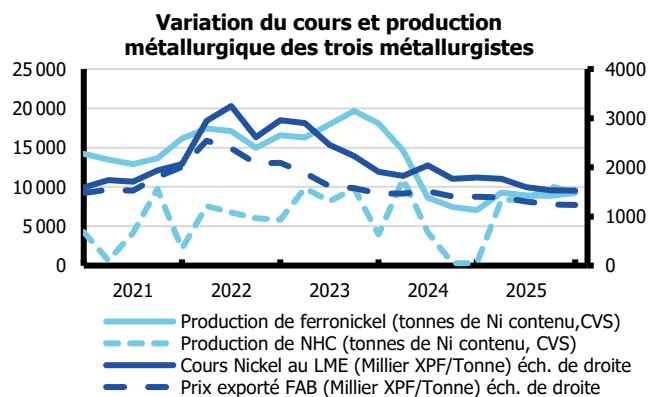


Des situations dégradées dans l'ensemble des secteurs

La production de nickel est en légère hausse dans un contexte international défavorable et dans un contexte d'incertitudes persistantes sur l'avenir du secteur en Nouvelle-Calédonie

En 2025, les cours du nickel poursuivent leur repli sur les marchés internationaux : le cours annuel moyen au *London Metal Exchange* (LME) est inférieur de 9,8 % à celui de 2024. Les stocks de nickel répertoriés au LME continuent d'augmenter (+61,4 % sur 12 mois), illustrant le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande à l'échelle mondiale. La recherche de repreneurs pour les métallurgistes calédoniens se poursuit donc dans un contexte international défavorable.

Après une année 2024 marquée par une crise sans précédent pour la filière nickel en Nouvelle-Calédonie, l'année 2025 laisse entrevoir des signes de redressement. En 2025, l'extraction de nickel reprend et progresse de 24,0 % par rapport à 2024 (tonnes de nickel contenu, données DIMENC-ISEE), portée par la reprise d'activité de certains sites miniers qui avaient été bloqués au moment des émeutes de 2024. L'extraction minière demeure néanmoins encore largement inférieure à celle de 2023 (-38,6 % tonnes de nickel contenu).



La production métallurgique totale progresse sur l'année (+35,4 %) à 72 213 tonnes de nickel contenu, portée par la production de NHC (36 031 tonnes de nickel contenu) qui croît de 128,0 % avec la reprise d'activité de Prony Resources et dépasse même son niveau de 2023 (31 741 tonnes). La production de ferronickel diminue légèrement (-3,6 %) à 36 182 tonnes de nickel contenu, bien en deçà de son niveau de 2023 (71 912 tonnes soit -49,7 %) en raison de l'arrêt d'activité de KNS et de difficultés persistantes après les émeutes sur les sites miniers de la SLN.

Les deux métallurgistes encore en activité (SLN et Prony Resources) demeurent confrontés à des problèmes structurels majeurs (coût de l'énergie et de la main d'œuvre, accès aux ressources minières...).

Dans ce contexte, le pacte de refondation économique et social entre l'État et la Nouvelle-Calédonie consacre un pilier à la restauration de la rentabilité de la filière nickel. Il vise à élaborer un plan de transformation de la filière au premier semestre 2026, l'État ne souhaitant plus financer le déficit d'exploitation des usines. Une fois ce plan approuvé, l'État accompagnera financièrement le secteur pendant la période transitoire, aux côtés des industriels, et participera au financement des infrastructures destinées à décarboner le mix énergétique du territoire et offrir un coût de l'électricité compétitif aux usines.

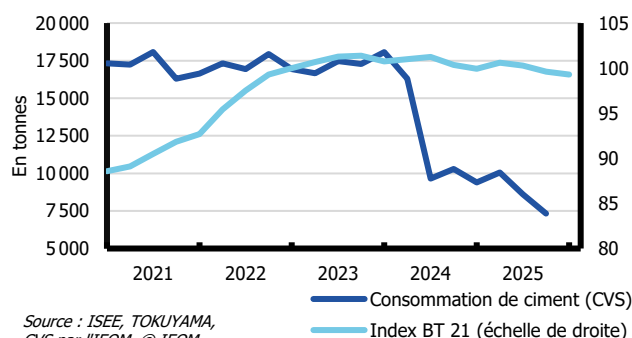
Le secteur du BTP au point mort

La baisse d'activité dans le secteur du BTP, observée depuis plusieurs années, se poursuit en 2025. La consommation de ciment s'effondre (-28,6 % sur les 10 premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024 – données brutes Tokuyama, Direction régionale des douanes, ISEE) et atteint un nouveau point bas depuis 1995.

Ce recul de l'activité s'accompagne d'une hausse de 10,1 % des défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction sur l'année. Ce secteur représente 22,6 % du total des défaillances en 2025, en première place devant le commerce (16,1 %).

L'indice BT 21 des prix de vente des matériaux de construction enregistre une baisse de 0,7 % en moyenne annuelle en 2025, confirmant la tendance générale observée de diminution de l'inflation.

Evolution des ventes de ciment et de l'index BT



Les entrepreneurs du secteur interrogés par l'IEOM dans le cadre de son enquête de conjoncture font pourtant état d'une situation un peu moins dégradée de leur activité en 2025. Cette évolution se traduit par une modeste amélioration des soldes d'opinion, qui demeurent toutefois nettement inférieurs à leur moyenne de longue période.

Timide reprise de la fréquentation touristique en 2025, après une année 2024 marquée par un net repli

Alors qu'elle avait connu une forte contraction en 2024 — liée notamment à la fermeture prolongée de l'aéroport

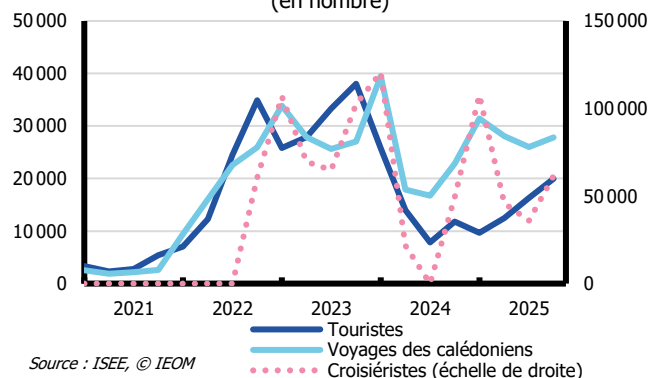
international à la suite des émeutes, à l'arrêt des rotations de Qantas et d'Air New Zealand, ainsi qu'à la frilosité des touristes étrangers face au contexte sécuritaire — la fréquentation touristique enregistre une timide reprise en 2025.

Après un net recul des arrivées de paquebots en 2024, le tourisme de croisière enregistre une légère reprise en 2025. Au total, 81 navires de croisière et 250 924 passagers ont fait escale sur le territoire, contre 65 paquebots et 191 595 croisiéristes en 2024, soit 16 navires supplémentaires et 59 329 passagers de plus en un an (+31,0 %).

En revanche, en 2025, le nombre de touristes de séjour (hors croisiéristes) est à nouveau en baisse, avec 58 421 arrivées, contre 59 399 en 2024. Il demeure nettement inférieur à celui observé lors de la reprise de 2022 (78 748 touristes). L'année 2025 s'impose ainsi comme la troisième plus faible en termes de fréquentation touristique depuis 2013. Ce repli s'explique principalement par une forte diminution des visiteurs en provenance de Nouvelle-Zélande (-30,1 %) et du Japon (-87,6 %), tandis que le nombre de touristes originaires de l'Hexagone est quasiment stable (-1,0 %).

Le solde d'opinion des chefs d'entreprise de l'hôtellerie et du tourisme s'améliore en 2025, malgré des perspectives d'activité qui restent durablement ancrées en territoire négatif, comme indiqué par l'enquête ICA auprès des professionnels du secteur au dernier trimestre 2025.

Touristes (en nombre)



Des chefs d'entreprise du secteur primaire durablement pessimistes, malgré quelques signaux positifs dans certaines filières

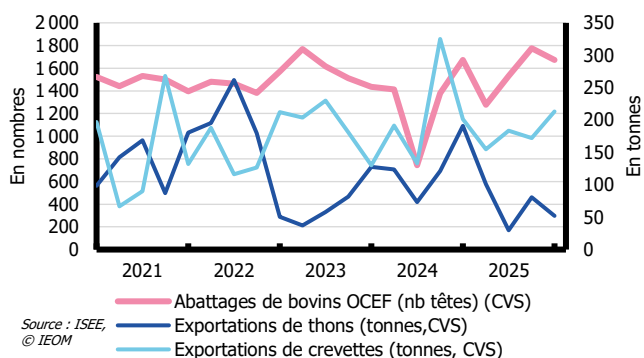
L'année 2025 en Nouvelle-Calédonie se caractérise majoritairement par une phase climatique neutre favorable au secteur primaire, avec une transition en fin d'année vers un épisode de La Nina.

Les exportations de produits de la terre et de l'élevage augmentent fortement sur un an (+191,3 %), après une année 2024 impactée par les émeutes et après une année 2023 caractérisée par un fort épisode de La Nina (+148,3 %) – données Douanes, ISEE en valeur. Parallèlement, les importations de produits alimentaires se replient de 4,1 % en valeur en 2025.

À la suite de la reprise du transport d'animaux, fortement entravé en 2024, et d'un épisode de sécheresse moins marqué en 2025, les abattages de bovins augmentent de

20,2 % sur l'année (données OCEF, ISEE en tonnes brutes).

Indicateurs du secteur primaire



La filière aquacole présente des indicateurs moins bien orientés en 2025 : les exportations de crevettes se replient de 15,5 %, après un pic enregistré en 2024, alors que les exportations de thon chutent de 43,2 % (données en tonnes brutes, ISEE, Douanes). Cette forte baisse s'explique notamment par l'arrêt des exportations vers le Japon à partir de septembre 2024, consécutif à la suspension de la liaison aérienne directe opérée par Aircalin.

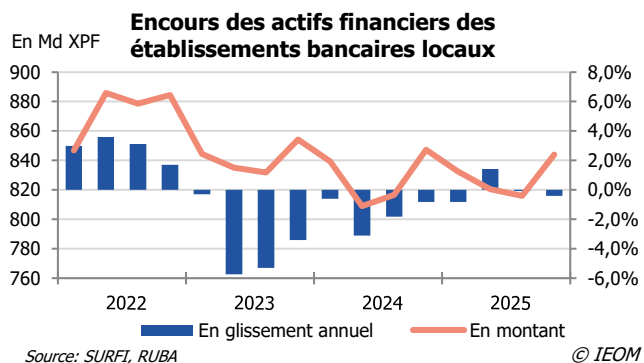
Le coût des intrants, synthétisé par l'indice mensuel des prix d'achats des moyens de productions agricole (IPAMPA), affiche une légère tendance à la baisse en 2025 (moyenne de l'indice en 2025 en repli de 0,5 % par rapport à sa moyenne en 2024 - ISEE).

Les professionnels du secteur décrivent des perspectives dégradées, tant sur l'activité que sur l'investissement et les effectifs, traduisant leur pessimisme.

L'activité bancaire reste peu dynamique

L'encours des dépôts recule légèrement

À l'image de la conjoncture économique du territoire, l'encours des actifs financiers détenus par les agents économiques des EFZE¹ a tendance à progressivement se stabiliser après s'être inscrit en baisse pendant plusieurs trimestres. Le manque de perspectives a également conduit les ménages et les entreprises à placer une partie de leurs liquidités dans des valeurs dites « refuge ».



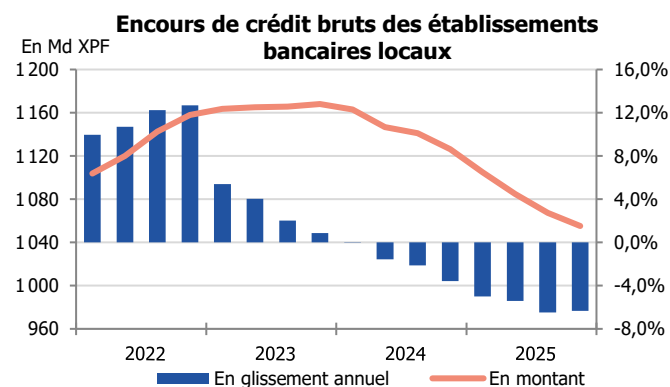
Après une hausse ponctuelle au 2^e trimestre 2025, liée à un effet de base, l'encours total des actifs financiers s'inscrit en très léger repli au 31 décembre 2025 (-0,4 % sur un an, soit -3,4 Md XPF).

Dans le détail, ce repli s'explique principalement par celui des dépôts à vue (-6,5 %, soit -25,0 Md XPF) : à la fois des entreprises (-6,8 %), des ménages (-5,2 %), et des « autres agents » (-9,2 %). Il est compensé en partie par la hausse des placements liquides ou à court terme (+6,5 %, soit +17,9 Md XPF), composés à 67 % de comptes à terme, et dans une moindre mesure par les placements à long terme (+2,0 %, soit +3,6 Md XPF), composés essentiellement de contrats d'assurance vie.

L'encours des crédits continue de se contracter

À fin décembre 2025, l'encours brut des crédits des établissements financiers installés localement poursuit son repli pour le septième trimestre consécutif : -6,3 % par rapport au 31/12/2024 (soit -71,2 Md XPF), contre -3,6 % un an auparavant.

À fin 2025 l'encours total (hors créances douteuses) des entreprises est davantage affecté (-36,2 Md XPF soit -8,8 % sur un an) que celui des ménages (-25,0 Md XPF, soit -5,5 %) et des collectivités locales (-14,1 Md XPF, soit -9,2 %).



Par nature de crédit, les crédits à l'habitat des ménages contribuent le plus à la baisse de l'encours total (-20,6 Md XPF, soit -5,2 %), suivis des crédits d'investissement des entreprises (-18,7 Md XPF, soit -8,8 %), des crédits d'exploitation des entreprises (-10,6 Md XPF, soit -10,9 %), des crédits d'investissement et d'exploitation des collectivités locales (respectivement -8,6 Md XPF et -5,6 Md XPF) et des crédits à la consommation (-4,2 Md XPF, soit -7,7 %).

¹ NB : Dans cette publication, l'encours de crédits a été retraité afin d'exclure un important prêt d'équipement accordé par l'AFD à la Nouvelle Calédonie, correspondant au versement des deux premières tranches du PGE 2025 pour un montant total de 95,5 milliards XPF

(versées aux 2^e et 4^e trimestres 2025). Ce retrait permet de neutraliser l'effet de ce prêt exceptionnel, qui masquait la tendance structurellement baissière de l'encours de crédits.

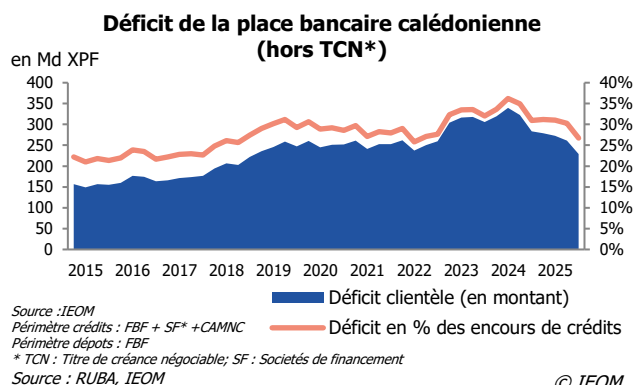
La hausse des créances douteuses se poursuit

Conséquence de la nette dégradation de la situation économique depuis mai 2024, la qualité du portefeuille des établissements bancaires de la place a continué de se dégrader. À fin décembre 2025, les créances douteuses totales augmentent nettement sur un an, (+10,3 %, soit +8,9 Md XPF), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2024 où elles avaient progressé de +43,4 % (+26,2 Md XPF). Le taux de créances douteuses atteint ainsi 9,06 % au 31 décembre 2025 (contre 7,69 % un an auparavant).

L'augmentation des créances douteuses nettes (+5,3 Md XPF, soit +10,8 %) s'explique par celles des entreprises (+2,6 Md XPF, soit +9,7 %) et dans une moindre mesure par celles des ménages (+1,8 Md XPF, soit +13,5 %). La croissance des provisions ralentit en 2025 (+9,7 %, après +27,5 % un an auparavant), et le taux de provisionnement s'établit à 43,0 % au 31/12 (contre 43,2 % fin 2024).

Le déficit entre les emplois et les ressources clientèle de la place bancaire continue de se réduire

De manière structurelle, les dépôts collectés par les établissements bancaires calédoniens ne couvrent pas la production de crédits, générant un déficit clientèle de la place bancaire².



À fin 2025 ce déficit se réduit pour le sixième trimestre consécutif pour s'établir à 228,5 Md XPF (soit une amélioration de 55,0 Md XPF sur un an). Cette amélioration s'explique par la forte baisse de l'encours de crédit (-61,6 Md XPF), alors que l'encours de dépôts ne se replie que de 6,6 Md XPF. Il s'agit du plus faible déficit depuis 7 ans.

Afin de financer leur déficit emplois-ressources, les banques ont principalement recours au refinancement auprès de l'IEOM qui contribue ainsi à la couverture d'une large partie de ce déficit, et à des emprunts interbancaires auprès des maisons-mères principalement. L'encours de refinancement de l'IEOM pour la Nouvelle-Calédonie (lignes de refinancement et réescompte) s'établit ainsi à 120,3 milliards XPF au 31 décembre 2025.

Des perspectives 2026 fragiles et incertaines

En fin d'année 2025, les principaux indicateurs de l'économie calédonienne se stabilisent à un niveau dégradé.

En témoignent l'emploi, l'activité bancaire, le commerce extérieur, la consommation des ménages qui peinent à rebondir tandis que d'autres indicateurs poursuivent leur dégradation (indicateurs de vulnérabilité des ménages, consommation de ciment, tourisme de séjour, exportations de produits de la mer...). Les professionnels interrogés, tous secteurs confondus, décrivent encore des perspectives défavorables pour les prochains mois.

Cette conjoncture a également fortement affecté la situation des finances publiques du territoire, alors même que les marges de manœuvre budgétaires étaient considérablement réduites. Sans le soutien financier massif de l'État français, la continuité des services publics n'aurait pu être assurée (financement du chômage, du système de santé, de la production électrique, versement des retraites des fonctionnaires...).

Une partie de ces aides a été conditionnée à des réformes structurelles indispensables pour garantir la soutenabilité des finances publiques calédoniennes.

En 2026, dans la continuité de 2025, la Nouvelle-Calédonie va devoir faire face à des défis majeurs. L'un d'entre eux concerne le secteur du nickel. La baisse continue des cours sur les marchés internationaux a cristallisé les difficultés structurelles des métallurgistes calédoniens. La concurrence croissante des producteurs asiatiques et le retour de tensions géopolitiques majeures impliquent une réflexion stratégique en profondeur à l'échelle du secteur.

Enfin, 2026 marque la poursuite de discussions politiques et institutionnelles qui n'ont pas abouti en 2025. Si l'ensemble des acteurs politiques se sont retrouvés à la table des discussions, l'absence de visibilité et d'espoir d'un accord à court terme continue de peser sur des acteurs économiques considérablement fragilisés.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : J. Charbonneau, D. Chatelain, M. Lambert, A. Ovinet

² Périmètre : banques Fédération Bancaire Française, CAM, sociétés de financement